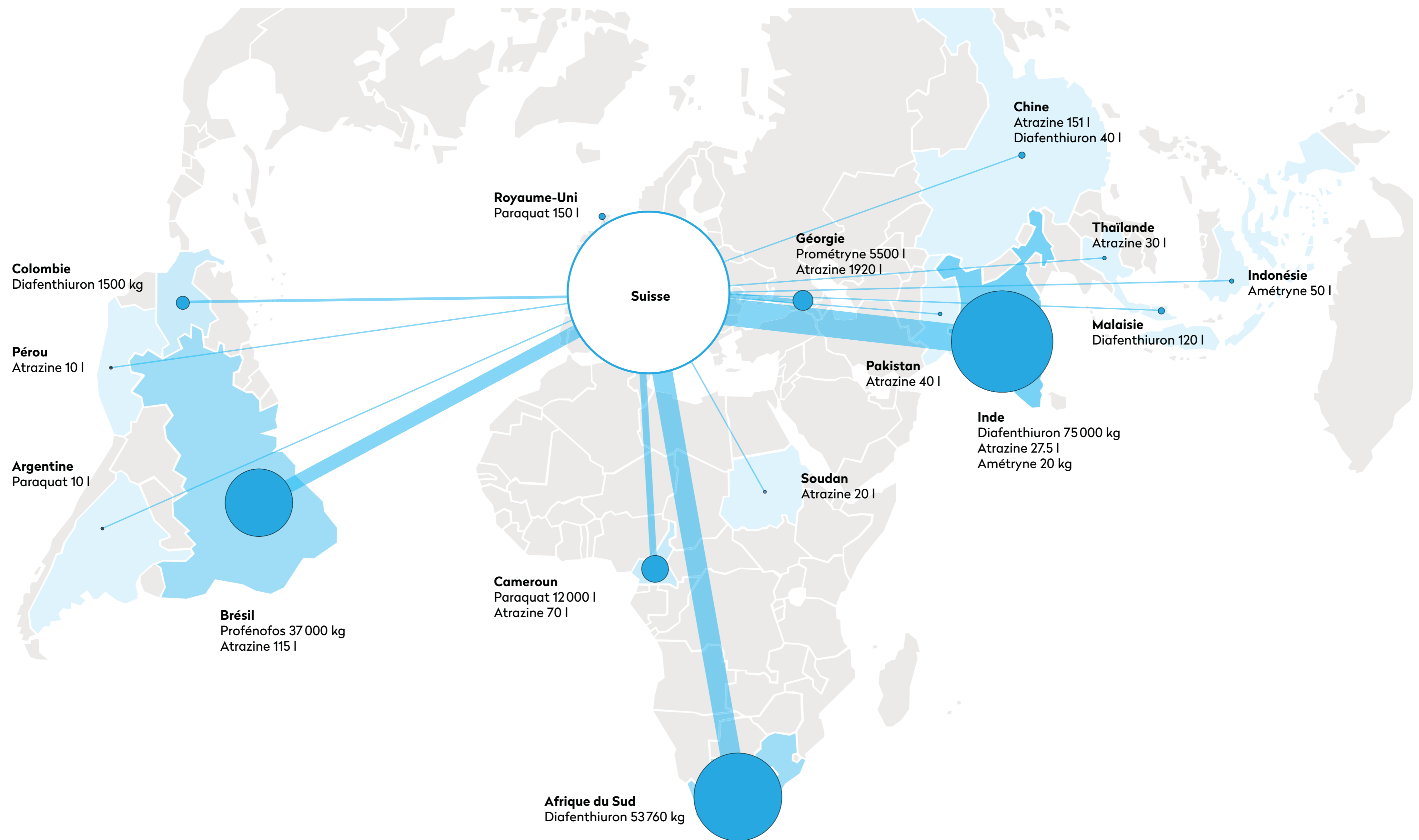


PESTICIDES INTERDITS DÉCLARÉS À L'EXPORTATION DEPUIS LA SUISSE (2012-2019)



Source : Analyse de Public Eye des notifications d'exportation de 2012 à 2019 reçues de l'Office fédéral de l'environnement (OFEV). Seuls les pesticides interdits comme « produits phytosanitaires » et exportés expressément à des fins de protection des cultures sont inclus. Les montants représentés sur cette carte peuvent faire référence à des substances actives ou des mélanges. Les chiffres présentés dans les notifications d'exportation sont des estimations publiées avant que l'exportation ait lieu.